



20

Au sommaire de ce numéro

Répartition des revenus : j'ai rêvé d'une nuit du 4 août (Michel Fenayon).....	2
Le LBO ou leverage buy out, achat avec effet de levier (Annick Bolard)	3
Le traité européen et le déni de démocratie (A. Bolard et MC Desautly).....	4
Subprimes (Ch Caprani) –La part du colibri (Claire Daurélie)– Poèmes (Jean Quebre) –Conte.....	5
Le pouvoir du nombre- Energie et environnement (G. Hufschmitt)-Agenda -Organisation d'ATTAC 92...	6

Le chanoine, l'espérance et la laïcité

IMPORTANT

Ne tardez pas pour renouveler votre cotisation à ATTAC

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule.

Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre.

De trois lignes à une page.

Dans le respect des règles de toute publication, et dans la limite impartie (6 pages), nous les publierons. Le prochain numéro paraîtra le 15 mars : à vos plumes ! N'attendez pas le dernier moment...

Ce numéro vous a intéressé ? Ne soyez pas égoïste, faites en profiter vos amis. Diffusez, par courriel ou sur papier...

Extrait du discours prononcé par le Chanoine d'Honneur de la Basilique Saint-Jean-de-Latran Nicolas Sarkozy, en cette même basilique, le 20 décembre 2007 :

« ...un homme qui croit est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent... »

De quelle **espérance** s'agit-il ?

L'espérance de plus de démocratie ?

L'espérance que les hommes seront suffisamment raisonnables pour préserver la planète ?

De plus de justice sociale ?

De plus de travail et moins de chômeurs ?

De plus de logements pour que plus aucun français ne dorme dans la rue ?

De plus de solidarité entre français, entre européens mais aussi entre le Nord et le Sud ? Etc.

Non, l'espérance à laquelle fait allusion le « Chanoine d'Honneur de la Basilique Saint-Jean-de-Latran », c'est l'espérance **religieuse**.

C'est-à-dire l'espérance qu'après la mort il existe un « au-delà », un « arrière monde », une autre vie ou tout est bonheur, joie, amour, bien être, ou tous nous serons heureux et sans souffrances.

Mais pourquoi est-ce « l'intérêt de la République » ? Le Chanoine d'Honneur de la Basilique Saint-Jean-de-Latran veut **recréer** la complicité, **la connivence entre** le pouvoir religieux c'est à dire **l'Eglise et** le pouvoir politique c'est-à-dire **l'Etat**. Cette connivence, cette alliance fait que chacun des pouvoirs aide l'autre à se renforcer. Elle a été à l'œuvre et elle est encore à l'œuvre dans presque tous les pays du monde. En France elle a été à l'œuvre pendant deux millénaires.

Elle peut se résumer dans le discours suivant : « aujourd'hui vous souffrez, la vie est dure. Ce n'est pas grave car après la mort, vous avez l'espérance d'un bonheur éternel. Plus vous souffrez plus vous serez récompensés, alors acceptez votre situation d'aujourd'hui telle qu'elle est »

Ce que notre Chanoine d'Honneur de la Basilique Saint-Jean-de-Latran remet en cause ce n'est donc pas seulement la laïcité, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce qu'il **remet en cause** c'est **l'acquis de l'humanisme de la Renaissance et des Lumières** :

Le bonheur est possible ici et maintenant...et rechercher le bonheur sur cette terre et maintenant n'est pas un péché.

Cette remise en cause pouvait être perceptible dès la campagne présidentielle. N'avez-vous pas remarqué que certains discours ne se terminaient pas par : *Vive la République, Vive la France* mais par : *Vive la République mais surtout Vive la France*.

Le **mais surtout** est fondamental : cela veut dire qu'au delà de la République il y a une France, une Nation Française éternelle et qu'éventuellement la République n'est qu'un accident, un moment de l'histoire. Ce qui compte fondamentalement c'est la persistance de la **Nation**.

Le Chanoine d'Honneur de la Basilique de Saint-Jean-de-Latran veut nous faire **revenir deux siècles en arrière**.

Comment le Président d'une République laïque a-t-il pu accepter d'être Chanoine d'Honneur ?

Comment se fait-il qu'il y ait si peu de réactions ?

Qui va nous parler maintenant, le Chanoine ou le Président ?

Pour terminer je voudrais citer un quatrain d'Omar Khayyâm poète et mathématicien persan du 12^e siècle qui avait quelques doutes sur la nature et l'existence d'un « au-delà » ou « arrière monde »

On dit qu'au Paradis des filles aux yeux noirs,

Du vin pur et du miel seront matin et soir.

Il n'y a donc, à boire et aimer, nulle honte,

Puisque tel est notre destin, en fin de compte.

Michel Fenayon

P. S . Votre conseil d'administration Attac 92 vous souhaite une **bonne année 2008 !**

Répartition des revenus.....j'ai rêvé d'une nuit du 4 août.

Michel Fenayon

Régulièrement nous sommes scandalisés par des salaires ou des indemnités de grands patrons. Régulièrement ces salaires ou indemnités sont comparés au SMIC : tel salaire ou indemnité représente plusieurs centaines voir milliers de SMIC.

A partir de ce constat vont s'enchaîner des raisonnements qui semblent imparables :

1. Ces centaines ou milliers de SMIC par rapport aux 7 millions de pauvres, ce n'est pratiquement rien, ce n'est pas avec cela que l'on va améliorer la situation des pauvres
 2. Donc : « ce n'est pas en prenant aux riches que l'on améliorera le sort des pauvres »,
 3. Donc ce n'est pas en modifiant la répartition des revenus que l'on changera fondamentalement la situation des pauvres
 4. Donc le problème n'est pas de savoir comment on répartit les revenus (partage le gâteau), mais plutôt d'essayer de faire en sorte que les revenus soient plus importants (le gâteau plus gros) pour que chacun puisse en tirer un surplus de revenu
- Et voilà, le tour est joué !!!!! Evacué le problème de la répartition des revenus, le seul problème réel c'est comment faire pour que le gâteau à partager soit plus gros ?.....une seule réponse : il nous faut encore et toujours plus de croissance.

Tous nous avons entendu et adhéré plus ou moins à ce raisonnement : du patron au syndicaliste, du marxiste au néolibéral.

Regardons cela de plus près, en nous servant de l'étude de l'INSEE sur les revenus des ménages (résultats pour 2004).

Les ménages les plus riches. Les 10% les plus riches, soit 2 480 000 ménages ont un revenu annuel minimum de 49 500 euros et un revenu moyen de 71 800 euros. Ces 10% les plus riches perçoivent au total 178 200 millions d'euros c'est-à-dire 24,8% des revenus perçus par tous les ménages français (718 660 millions d'euros).

Les ménages les plus pauvres. Les 10% les plus pauvres, soit également 2 480 000 ménages ont un revenu annuel maximum de 11 477 euros et un revenu moyen de 8 684 euros. Ces 10% les plus pauvres perçoivent au total 21 560 millions d'euros c'est-à-dire 3 % du total des revenus perçus par tous les ménages français et 8,3 fois moins que les 10% les plus riches

Note : pour les plus riches nous avons arrondi les montants à la centaine d'euros, par contre pour les plus pauvres nous n'avons pas arrondi, arrondir à la centaine d'euros nous paraît pour eux indécemment

Une nuit du 4 août imaginaire.

Dans cette nuit imaginaire les 10% les plus riches ont décidé, après de longs palabres, de faire cadeau de 10% de leur revenu aux 10% les plus pauvres.

Tous les riches conviennent que ça ne changera pas grand-chose à leur train de vie, ni à leur bonheur.

Les plus radins -et il y en a- auraient souhaité limiter ce don à 5% ; d'autres, emportés par l'enthousiasme, seraient bien montés jusqu'à 20% (ce fut le cas en particulier d'un baron autrefois célèbre au MEDEF qui s'inspira pour l'occasion de ce que fit le duc d'Aiguillon lors de la fameuse et réelle nuit du 4 août !! (- :) joke)

Ces 10% de revenu que les plus riches sont prêts à accorder aux plus pauvres, cela représente en moyenne pour chacun d'eux : 7 180 euros c'est-à-dire 10% de leur revenu moyen de 71 800 euros.

Mais ces 7 180 euros pour les plus pauvres, qui en moyenne touchent 8 684 euros, c'est considérable : c'est une augmentation de 81% (7 180/8 684), avec une telle augmentation tous les plus pauvres repassent au dessus du seuil actuel de pauvreté (9 456 euros par an), c'est formidable !!!!

Alors ceux qui étaient partisans de ne céder que 5% (les radins !!) contre attaquèrent : « 10% c'est bien trop !! 5% ça permet une augmentation moyenne des plus pauvres de 40,5% c'est déjà beaucoup, et presque trop. »

Pour tenter de l'emporter ils firent venir leurs experts qui poussèrent des cris de panique : « notre économie ne va plus être compétitive !! », « le coût du travail va être trop cher !!! », « avant de redistribuer la richesse nationale il faudrait plutôt s'occuper de l'augmenter » Personne ne fut surpris, c'était leur rengaine habituelle ressassée continuellement, inlassablement, depuis des années et des années.

Alors un homme de bon sens - c'est-à-dire qui n'était ni chercheur, ni enseignant dans un organisme prestigieux, ni autoproclamé expert, donc avec l'esprit libre - fit remarquer :

« Ce que nous prenons aux riches nous le donnons aux pauvres, nous distribuons donc toujours la même richesse ni plus ni moins (718 660 millions d'euros). Nous sommes donc toujours aussi compétitifs : le travail ne coûte pas plus cher. Ce que nous prenons aux riches et qui est peu de chose pour eux, est considérable pour les pauvres auxquels nous le redistribuons. Nous pouvons même penser que notre richesse va augmenter puisque les pauvres vont pouvoir consommer presque 2 fois plus et probablement des biens de première nécessité, alors que les riches qui vont disposer de 10% de moins devront se passer un peu de superflu ; est-ce grave ? »

Arrêtons de rêver !!!

Faut-il vraiment une nuit du 4 août pour obtenir ce petit changement dans la répartition des revenus ?

Des politiques courageux et responsables ne pourraient ils pas le faire ? Des syndicalistes vraiment soucieux de leurs mandants ne pourraient ils pas l'exiger ?

Mais nos experts, enseignants, politologues, conseillers, etc... s'accrochent :

- Oui, mais ces riches que l'on ampute de 10% de leur revenu, ne vont-ils pas vouloir partir à l'étranger ?

- Si, probablement, comme après la vraie nuit du 4 août !! et ça ne changera rien et ça n'a franchement aucune importance. Enfin sera mis en application ce beau slogan : *La France tu l'aimes ou tu la quittes*. Et oui il faudra se rendre à l'évidence : ceux qui n'aiment pas la France ce sont les riches, ils la quittent déjà !!! Surtout ils n'aiment pas la République ou tout autre régime politique s'il n'est pas à leur service.

- Oui, mais ces riches sont des gens très compétents, ce sont des cerveaux, des gens performants, dont notre économie a besoin, qui vont nous quitter.

- Compétents ? Performants ? Est-ce si sûr ? La compétence, la performance d'une personne s'évalue-t-elle à son goût du gain ? Les plus compétents, les plus performants sont au contraire en général altruistes. Il n'y aura aucune difficulté à remplacer ces gens qui partiront. Alors, que ceux qui veulent et qui voudront partir partent, il faut, il faudra même les encourager : ça fera des places libres et ça contribuera à la résorption du chômage.

Conclusion

Ne laissons pas, ne laissons plus dire, que ce soit par la droite ou par la gauche, que l'amélioration du revenu de chacun ne dépend que de la croissance et pas de la façon dont les revenus sont distribués et partagés

Ayons en tête que 10% de revenu en moins pour les riches c'est 80% de revenu en plus pour les pauvres !!!

[Source : voir INSEE « Distribution des revenus disponibles des ménages »].

Le LBO ou leveraged buy-out (« achat avec effet de levier ») : de quoi s'agit-il ? *Annick Bolard*

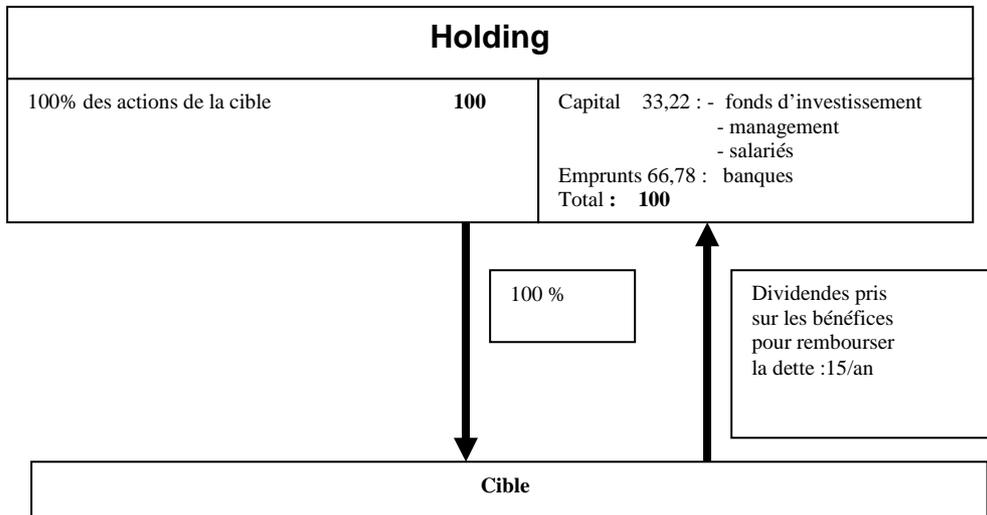
Le LBO est un montage financier qui permet le rachat d'entreprises (industrielles ou de service) dans des conditions particulièrement avantageuses. Les acheteurs apportent très peu de leurs propres capitaux et empruntent l'essentiel du montant nécessaire à l'acquisition de la société dite (à juste titre) « cible ». **L'astuce consiste en ce que le remboursement des emprunts est assuré par cette cible qui paie donc son propre rachat**, les acquéreurs se regroupent au sein d'une société sans activité, créée spécialement pour détenir les actions de la cible et dite « holding » (détenant).

C'est cette « holding » qui va d'une part emprunter, d'autre part recevoir les capitaux des nouveaux acquéreurs.

Elle empruntera, le montant maximum (D) que le résultat de la cible et éventuellement son surplus de liquidités lui permettront, par remontée de dividendes à sa maison mère la holding, de rembourser sur une durée de 5 à 8 ans.

Les nouveaux propriétaires de l'entreprise n'apporteront que le solde du prix, limitant ainsi le montant de leur investissement et leurs risques partiellement transférés à la cible.

Schéma LBO



Qu'est ce que l'effet de levier ?

Cet effet n'est pas spécifique aux LBO. Il s'agit d'un calcul arithmétique simple, appliqué par les entreprises à chaque décision d'achat de matériel : si ce matériel rapporte plus que ne coûte un emprunt, alors l'entreprise a intérêt à le financer en s'endettant le plus possible. La seule limite au recours à l'emprunt dépend de la banque et du risque qu'elle veut bien accepter sur l'entreprise.

L'emprunt joue alors comme un levier sur le taux de rentabilité de l'investissement qu'il augmente de sa différence avec le taux d'intérêt et cela en proportion de la dette dans le financement.

La déductibilité des intérêts du bénéfice imposable de l'entreprise diminue le coût réel de la dette à concurrence du taux d'imposition.

Formule de l'effet de levier :

Soit Re la rentabilité du matériel acquis ; I , le taux d'intérêt de la dette ; D le montant de la dette ; K , le solde du prix autofinancé.

L'effet de levier sur la rentabilité des fonds propres est égal à : $(Re-I) \times D/K$, et la rentabilité totale Rk du capital investi de : $Re + (Re-I) \times D/K$.

Dans le cas d'un LBO :

Nous l'avons vu, le holding achète l'entreprise en empruntant le montant maximum que ses résultats nets prévisionnels (15/an sur un investissement total de 100 dans le schéma ci-dessus, soit une rentabilité Re de 15%) lui permettront de rembourser sur 5 à 8 ans ; soit 66,78 sur 5 ans dans l'exemple. Les fonds d'investissements associés à des repreneurs (les dirigeants salariés de l'entreprise dans le LMBO) et souvent, marginalement à quelques cadres internes afin d'obtenir leur adhésion ; apportent en capital du holding le solde du prix d'acquisition, soit 33,22 dans notre exemple.

Cet holding détient alors idéalement (afin de bénéficier de l'intégration fiscale) de 95 à 100% des actions de la cible.

L'emprunt sera remboursé par les dividendes versés sur les bénéfices de la cible à son actionnaire (15 dans notre exemple). En outre, l'intégration fiscale des 2 sociétés permettront de déduire les intérêts du bénéfice imposable de la cible et donc de l'augmenter de 34% (taux de l'impôt) du montant des intérêts de l'emprunt contracté par le holding.

Il y a donc aussi, un levier fiscal : les intérêts de la dette sont à 34% supportés par la collectivité, sous forme de diminution de l'impôt dû.

Dans notre exemple, nous avons supposé que le taux d'intérêt de la dette d'acquisition était de 6%, ramené par la déductibilité fiscale à 4% (6% x 66%).

Par hypothèse, au bout de 5 ans l'emprunt est remboursé, la cible fait toujours 15 de bénéfice et vaut, toute chose égale par ailleurs, encore 100, alors que les acquéreurs ont apportés 33,22, soit un taux de rendement moyen (TRI) de 27% l'an.

D'où vient l'argent ?

L'argent des fonds d'investissement provient de riches individus, d'autres fonds, d'investisseurs institutionnels et également d'emprunts car les fonds acquéreurs s'endettent eux aussi pour utiliser, à leur niveau, l'effet de levier augmentant la pression des remboursements sur l'entreprise (les fonds propres du LBO ne sont pas forcément de vrais fonds propres !)

Cet argent n'est pas investi sur de longues durées, aussi, la cible est-elle vendue après le remboursement des emprunts, voir avant.

Afin d'accroître encore la rentabilité de l'opération, les investisseurs, aidés des managers intéressés aux résultats vont chercher à vendre l'entreprise plus chère qu'ils l'ont acquise.

Pour ce faire ils vont, soit en augmenter la rentabilité, le plus souvent en rationalisant c'est-à-dire en procédant à des licenciements ; soit en la vendant à un acquéreur pour lequel la société à un intérêt stratégique ; soit les deux à la fois. Dans le dernier cas il peut y avoir deux vagues successives de réduction des effectifs à chaque changement de mains.

Avantages du LBO

Cette description simplifiée du mécanisme (il peut y avoir une succession de holdings ; l'endettement peut être de différents types : senior, mezzanine..., assortis de risques et de taux différents) met en évidence la rentabilité des fonds propres investis dans de telles opérations et explique leur très fort développement.

Les fonds d'investissements augmentent considérablement leur rentabilité par rapport à une prise de participation directe au capital d'une entreprise, tout en limitant au maximum leur risque unitaire.

Les opérations de LBO ont totalisé, en 2006, 700 milliards de \$ (source Bloomberg), à comparer à une capitalisation boursière mondiale de l'ordre de 20 000 milliards.

Le traité européen et le déni de démocratie Annik Bolard et Marie-Catherine Desautly (pour le groupe Europe ATTAC 92)

Le nouveau traité européen, destiné à remplacer le TCE (traité Constitutionnel européen) refusé par les Français et les Hollandais en 2005, a été signé à Lisbonne le 13 Décembre dernier par les 27 dirigeants européens. Mais cette fois ils se sont mis d'accord pour éviter la ratification des Etats par référendums (excepté l'Irlande)

Pourtant, l'étude de ce « **Traité modificatif européen** » prouve qu'il n'est ni un « mini-traité » (256 pages) ni un « traité simplifié » et que « la concurrence libre et non faussée » y est toujours présente, contrairement aux propos de N. Sarkozy pendant la campagne présidentielle. Bref, le contenu de ce texte est **la copie presque conforme du TCE.** (voir « Exigeons un nouveau référendum européen » dans le précédent « Angle d'Attac »).

Nous ne sommes pas seules à le penser, comme le prouvent ces quelques extraits du florilège européen sur la question :

Allemagne: Angela Merkel, dans le Daily Telegraph du 29 Juin 2007 : « La substance de la Constitution est maintenue, c'est un fait »

Espagne: José Luis Zapatero (discours du 27 Juin 2007) : « Nous n'avons pas abandonné un seul point essentiel de la ConstitutionC'est un projet de caractère fondateur, un traité pour une nouvelle Europe »

Belgique: Guy Verhofstadt, 1^{er} ministre : « Le nouveau traité reprend les éléments les plus importants du traité constitutionnel »

Et rappelons les propos du père de ce traité, VGE, en Juin dernier : « les gouvernements européens se sont ainsi mis d'accord sur des changements cosmétiques à la Constitution pour qu'elle soit plus facile à avaler »

et le 26 Octobre dernier dans « Le Monde » : « Les outils sont exactement les mêmes, seul l'ordre a été changé dans la boîte à outils »

Et l'on pourrait continuer ainsi, très longtemps...

En conséquence, **un texte refusé par 54,7 % des français doit, en régime démocratique, être à nouveau soumis au verdict populaire.** Or, comme l'ont dit de nombreux chefs d'Etats européens et en particulier N. Sarkozy c'est justement parce qu'ils savent que le vote par référendum amènerait de nombreux « non » qu'ils ont opté pour la ratification par voie parlementaire.

Nous assistons donc à un véritable **déni de démocratie.**

Nous assistons aussi à une véritable trahison des partis politiques dont les candidats aux présidentielles se sont prononcés pour le référendum et qui se sont reniés depuis. Un seul exemple : cet extrait du « Pacte présidentiel » de S Royal, proposition 91 : « négocier un traité institutionnel soumis à référendum pour que l'Europe fonctionne de manière plus démocratique et plus efficace ».

Pouvons nous accepter ce déni de démocratie, pouvons nous accepter que l'Europe se construise en dehors de la volonté des peuples ?

Que faire? Que l'on soit pour ou contre le « traité de Lisbonne » nous devons en imposer la ratification par référendum et c'est possible.

Il y a le temps suffisant pour l'organiser d'ici les élections européennes qui auront lieu mi-2009.

Par ailleurs, il existe un moyen, mais un seul il est vrai, de l'imposer: c'est d'obtenir des parlementaires qui vont se réunir en Congrès à Versailles le 4 Février prochain, pour procéder à la révision de la constitution française préalable à la ratification de ce traité, qu'ils s'opposent à cette révision Constitutionnelle. Dans ce cas le référendum serait obligatoire, même contre la volonté de N. Sarkozy. Or ce refus qui nécessite 2/5 des suffrages exprimés en faveur du « non » (soit 363 voix sur 908) est possible à condition que tous les parlementaires PS, PC et divers gauche votent en ce sens et bien sûr ce sont les votes socialistes, vu leur nombre, qui seront déterminants. Malheureusement les socialistes, tout en prétendant être pour le référendum, viennent de décider de boycotter cette révision constitutionnelle, de ne pas se rendre à Versailles. Ce qui, diminuant considérablement le nombre des suffrages exprimés, donne inévitablement la majorité à l'UMP.

Bref le PS, tout en se prétendant favorable au référendum fait exactement ce qu'il faut pour le rendre impossible. En fait, il ne boycotte que la démocratie et le citoyen.

Prouvons lui donc que nous ne sommes pas dupes de ces manœuvres et agissons par tous les moyens possibles pour le faire savoir

* Pour cela, **contactons tous les élus PS** pour les inciter à se rendre à Versailles pour voter « non » et n'hésitons pas à leur rappeler la proximité des Municipales. Ceci est essentiel.

*Par ailleurs, si ce n'est déjà fait, (nous vous avons déjà transmis cette consigne le 23 Décembre dernier) rendez-vous sur le site du CNR (Comité national pour un référendum) <http://www.nousvoulonsunreferendum.eu> et là, **signez la pétition pour un référendum**

Et surtout interpellez les élus socialistes, d'Ile de France au moins (1 seul du 92). Nous vous rappelons la marche à suivre pour cela (sur le site du CNR : dans le menu, cliquez sur « faites campagne » puis « contactez vos élus », puis « choisissez vos départements » (8 en IdF), puis « écrire à tous ces parlementaires » et là cliquez sur chaque photo et transmettez la lettre proposée)

* Tractons et organisons des réunions publiques

* Participons aux diverses manifestations qui auront lieu jusqu'à cette date

_les 15 et 16 Janvier : les collectifs qui ont signé l'appel du CNR enverront des délégations à l'Assemblée nationale et à l'Elysée.

_ Le 2 Février, un grand meeting aura lieu à Paris (lieu encore incertain).

_ le 4 Février, les pétitions seront remises à Versailles et une « marche sur Versailles » sera organisée. Cela nécessite une participation massive.

Mobilisons-nous au maximum jusqu'au 4 Février et relayons ces informations: c'est la Démocratie qui est en cause.

Subprimes.

Charles Caprani

Pour comprendre l'étendue du problème Subprime, il faut préciser que l'effet "boule de neige" n'apparaît pas encore, car les injections de liquidités masquent les problèmes immédiats, et que chaque Banque est invitée fermement à se taire.

De plus, nous ne sommes pas en période de surproduction. La demande mondiale est forte dans les pays en voie de développement, et les comptes pourraient être rapidement rétablis.

Par contre, chaque banque mondiale s'auto-protège, et ne permet pas de retrouver rapidement une liquidité du marché.

Autrement dit les banques se méfient les unes des autres, et **les vrais problèmes sont sans doute à venir.**

Il faut savoir, que le rendement final des grandes banques, malgré des affaires parfois très juteuses, était de l'ordre de 2% en moyenne. (Alors qu'elles offraient 12 à 15 % aux actionnaires.)

Ainsi, si vous avez engrangé, volontairement ou pas, des fonds contenant 5 à 6 % de subprimes (qui valent actuellement Zéro), cela suffit pour déséquilibrer les comptes des meilleurs gestionnaires.

Pratiquement, toutes les SICAV et autre fonds dans le monde entier ont engrangé ces produits qui étaient à fort rendement.

Nous avons tous des Subprimes (sous des appellations anodines) dans nos Assurances vie et autres Fonds communs sans le savoir.

Si on ne tombe pas dans une véritable récession, c'est que le cercle fermé des Banques Mondiales aura pu injecter assez de liquidités pour ne pas assécher le marché, et aura tenu les Banques locales dans une main de fer.

Dans les banques comme dans la vie en général, faire comprendre que nous avons des intérêts communs et qu'il faut savoir se serrer les coudes, n'est pas dans nos instincts de prédateurs individualistes.

Depuis des siècles, on constate que c'est la droite en général, les financiers en particulier, qui ont cette **conscience de classe** qui fait leur force.

La part du colibri. Bref conte (et conseil de lecture)

transmis par Claire Daurélie

Un jour la forêt brûle et les animaux fuient pour assister, de loin, au désastre.

Un colibri fait des allers-retours sans cesse de la rivière à la forêt. À chaque voyage, il transporte une goutte d'eau qu'il lâche au-dessus des arbres.

Les animaux, éberlués le regardent et l'un des plus grands lui dit : « bête ridicule, qui crois éteindre le feu ainsi ! ». – « Non », répond le colibri, « je fais ma part, fais la tienne ».

C'est de ce conte que Pierre Rabhi a emprunté le titre d'un livre qu'il intitule donc

La part du colibri, L'espèce humaine face à son devenir. éd. L'aube – poche essai

Quarante pages d'une lecture si claire, si intelligente qu'elles en sont réconfortantes et nous donnent de nouveaux angles de vue, des arguments et quelques informations parlantes. Je mettrais bien ce «petit» livre dans les souliers de Noël. Prix sage, qui le met à portée de bien des bourses. 4 euros 90.

Parfum d'automne

Jean Quèbre

1. Las de la marche que je fis
Dans les sous-bois encor épais
Harassé, je me suis assis
Sur le sol déjà un peu frais

2. Au pied d'un arbre splendide
Je voyais le soleil s'enfler,
Le feuillage s'ouvrait de vide,
Le vent s'était mis à souffler.

3. Partout régnait cette couleur
Jaune d'ocre, mais vive encore
Qu'a l'automne, avec sa douleur
De la vie qui s'évapore

4. Du tapis de vies brisées
Montait un parfum amer,
Qui sentait les terres creusées
Et l'odeur âcre de la mer.

5. Pourtant, cela m'était si doux,
Je m'enivrai de son essence
Comme des rêves les plus fous
Que l'on fait dans son existence

6. Lorsque les privilèges ont cessé
Disparut toute la verdure
Et du soleil tous les succès,
Il est un parfum, ô nature

Voyages

Jean Quèbre

1. Sont des voiliers, sont des bateaux
Dessus les mers, dessus les eaux
Qui vont voir loin, au bout du monde
Si la terre, toujours est ronde

2. Sont des marins, sont des matelots
Dans les grands mâts, près des hublots
Qui voient s'enfuir sur leur chemin,
La solitude d'un destin

3. Des brumes renaît le rivage,
Où jadis flottait un mirage
Ô souvenir, froide morsure
Avec une si cruelle blessure

4. Souffle des écumes montées
Le vent des âmes tourmentées
Parfois, d'une voix éteinte
S'élève l'éternelle plainte

5. Souvent j'ai pensé aux visages
De ceux qui gardent leur courage
Lorsque le bel oiseau s'est tu
Et que la nuit les a vêtus

6. Sont des voiliers, sont des bateaux
Dessus les mers, dessus les eaux,
Comme des infimes poussières
D'un soleil, parées des lumières.

Conte

Louise Colimard

Un homme est couché. Il est vieux. Il est pauvre.

Il vit dans une toute petite pièce. Par terre, près du mur, il y a une paille qui lui sert de lit. Dans un coin, entre la porte et la fenêtre, un vieux fourneau sur lequel il fait cuire sa soupe. Sous la fenêtre, un coffre en bois contient quelques vêtements et un peu de vaisselle. Au milieu, un petit bout de table et une chaise, la sienne. C'est tout.

L'homme est en train de mourir. Il a fait venir ses trois fils et il leur a dit : "Vous avez sous les yeux tout ce que je possède. C'est bien peu de chose et ça ne pourra pas être partagé en trois. Un seul de vous trois en héritera et pour savoir lequel, je vais vous donner à chacun une pièce d'argent. Vous irez acheter quelque chose qui devra remplir toute la pièce. Celui qui y arrivera, héritera."

Le fils aîné a acheté au marché sept bottes de paille. De retour chez son père, il a défait les bottes, ça remplissait à peine le quart de la pièce.

Le fils cadet a acheté sept ballots de plume. Il les a défait, a fait gonflé la plume mais ça ne remplissait qu'un peu plus du tiers de la pièce.

Le plus jeune fils a fait le tour du marché une fois, deux fois, trois fois et il est rentré sans rien acheter. De retour chez son père il a posé la pièce d'argent sur la table, il a pris une bougie, l'a allumée et ... la lumière a rempli toute la pièce.

